

2000

Rapport du directeur



Mondialisons le syndicalisme

36^e Assemblée annuelle
23 et 24 novembre 2000

Photo: Serge Jeugnot



Arnold Dugas



Sommaire

Introduction.....	5
1) La conjoncture économique.....	7
2) Nous progressons.....	9
A) Métallos et politique canadienne.....	11
B) Métallos et politique québécoise.....	12
C) Nos luttes.....	14
D) Les zones de turbulence.....	17
E) Des situations plus encourageantes.....	19
F) Des dossiers à plus long terme.....	20
G) Les Métallos, un syndicat d'engagement.....	22
H) La vie du syndicat.....	25
3) Québec 2001.....	27
Conclusion.....	33

Introduction

Confrères et consœurs,

J'ouvre cette 36^e assemblée en bousculant un peu la tradition. Habituellement, je fais quelques retours en arrière en évoquant ce qui a contribué à bâtir la réputation des Métallos. Sans préambule, j'entrerai donc dans le vif du sujet qui nous mobilisera aujourd'hui comme délégués et déléguées réunis en assemblée, demain comme leaders syndicaux actifs et, après-demain comme militants et militantes engagés dans les grandes batailles pour le respect des droits des travailleurs, des travailleuses et pour la démocratie. Je vous entretiendrai de la bataille de la mondialisation.

Je suis fier d'appartenir à un syndicat qui a toujours fait du militantisme son principal cheval de bataille! Cette bataille, depuis un bon moment, fait de nombreuses victimes parmi nos troupes. Si les travailleurs et les travailleuses que nous représentons ne reprennent pas l'initiative dans les mois et les années qui viennent, elle coûtera de plus en plus cher à nous tous, Métallos.

Lorsque je parle de la bataille de la mondialisation, je ne parle pas de la mener CONTRE la mondialisation. Le phénomène a toujours existé. Il n'est en soi ni bon ni mauvais : il comporte même des avantages. On apprécie par exemple, de



prendre un café Colombien ou d'ailleurs. De plus, il est rassurant de pouvoir compter sur notre carte de crédit peu importe où nous sommes dans le monde.

Où est le problème ? Qu'est-ce qui a changé entre la mondialisation d'hier et celle d'aujourd'hui ? De 1930 jusqu'à récemment, on peut dire que le mouvement ouvrier a réussi, du moins dans les pays industrialisés, à «civiliser» le capitalisme sauvage du début du siècle. Par leur action syndicale, les travailleurs et les travailleuses ont assuré un partage plus équitable de la richesse, se sont donnés des programmes sociaux qui, sans être parfaits, assurent une certaine sécurité matérielle aux citoyens et aux citoyennes. On a qu'à penser à la création des pro-

grammes des pensions, d'assurance-emploi, d'assurance-maladie, et au système gratuit d'éducation publique.

Depuis vingt ans, l'ouverture grandissante des frontières conjuguée aux nouvelles technologies de communication et de transport a permis aux grandes entreprises de changer les règles du jeu. À part la main-d'œuvre spécialisée et la proximité des marchés, les entreprises croient qu'elles n'ont plus raison de rester dans des pays à salaires décents quand elles peuvent produire à rabais dans des pays où les lois du travail et les normes

environnementales sont faibles ou inexistantes. Désormais, les spéculateurs règnent en rois et maîtres sur les marchés des devises punissant selon leur dire, les gouvernements d'où émanent des politiques «irresponsables», c'est-à-dire pro-travailleurs. Dans les faits, ils court-circuitent ainsi les institutions démocratiques et contribuent au cynisme grandissant des citoyens et citoyennes face à la politique.

L'environnement économique capitaliste a toujours été sans borne. Ceux qui en profitent tentent aujourd'hui, par tous les moyens, d'abolir les frontières que les états se sont donnés, qui apparaissent comme autant de freins à leurs am-

bitions. Ils se font les propagandistes de la libéralisation, de la déréglementation, de la privatisation.

On ne peut entrer dans le nouveau millénaire sans s'attaquer à l'hypothèque qui pèse sur la démocratie, qui remet en cause un siècle de développement social et qui confine les droits de la personne au rang de

mal nécessaire.

Dans quelques mois, les forces progressistes se donneront rendez-vous à Québec où se rencontreront les chefs d'état des Amériques. Ils discuteront des conditions d'établissement d'une «Zone de libre-échange» à l'échelle de toutes les Amériques. L'échéancier prévoit qu'un accord de

libre-échange à l'intérieur de cette zone entrera en vigueur en 2005. Cet événement sera l'occasion de nous exprimer. Nous le ferons pacifiquement, en invitant nos dirigeants politiques à ne pas céder aux pressions des gens d'affaires qui souhaiteraient voir un régime comme celui de l'ALÉNA s'étendre à toutes les Amériques.

1) La conjoncture économique

Faisons d'abord le point sur la conjoncture économique. Les données économiques et financières pour l'an 2000 continuent d'être encourageantes au Québec et au Canada. Nous le constatons dans le produit intérieur brut qui augmente, dans le taux de chômage qui diminue, dans le nombre d'emplois qui progressent et dans la moyenne des revenus personnels disponibles qui sont à la hausse.

D'autre part, les banques alimentaires canadiennes ont été fréquentées par 727 000 canadiens au cours des 12 derniers mois, un record de tous les temps. Un canadien sur quatre était un enfant, ce qui nous indique que les moyennes sont souvent trompeuses.

Derrière une amélioration glo-



Photo: Serge Jongué

Remise d'un chèque de 10 000\$ au Club des petits déjeuners en 1997

bale de la situation, se dissimule un écart grandissant entre la situation des privilégiés et celle des plus démunis. Les statistiques décroissantes du chômage font aussi illusion. Les emplois créés sont rarement des emplois à temps plein et stables. La précarisation du travail rend difficile l'exercice du droit d'association qui a été au cours du dernier siècle, le principal outil de promotion des intérêts des travailleurs.

Plus inquiétante toutefois est la source de cette santé économique. Pour l'essentiel, elle tient au volume croissant de nos exportations vers les États-Unis. Or, nos voisins du sud sont en perte de vitesse au chapitre de la création d'emplois et le revenu personnel disponible pour la masse des américains dégringole. Ajoutons que le déficit de leur

balance des paiements voisine les 400 milliards de dollars, une situation qui pourrait commander un redressement de leur politique monétaire. Nous savons fort bien que les Américains font peu de cas de leurs voisins lorsque leurs intérêts sont en jeu. Notre forte dépendance du marché américain nous avantage maintenant, mais elle est aussi notre plus grande faiblesse. La source de notre présent confort peut aussi causer notre dégringolade.

2) Nous progressons

L'assemblée annuelle est l'occasion de faire le bilan. Rappelons-nous nos engagements de l'an dernier. *Nous progressons* était le thème de mon rapport. Pour faire avancer notre cause et notre vision du développement, il nous faut des membres nombreux et militants. Depuis deux ans, nous nous sommes donnés des moyens financiers pour progresser dans cette voie. Entre autres, depuis le 1^{er} janvier 2000, la cotisation spéciale perçue pour soutenir spécifiquement les efforts de recrutement est passée de un cent à deux cents l'heure travaillée.

Nous progressons ICI...

Chez les Métallos du Québec, ces efforts portent fruits puisque le District 5 s'est distingué au niveau international par la plus forte augmentation en pourcentage du nombre de ses membres : plus de 6 %, (6,2 %). On approche aujourd'hui les 55 000 membres.

Le secteur de l'aluminium a contribué à ce résultat depuis l'entente conclue avec la Fédération des Syndicats du Secteur de l'Aluminium (FSSA). De plus en plus de sections locales rejoignent nos rangs. Ce mouvement ne fait que commencer. À Bécancour, par exemple, 280 travailleurs de Norsk Hydro sont maintenant accrédités. Cette réussite est le résultat d'efforts entre la FSSA et les Métallos.

Nous gagnons aussi l'adhésion

de groupes de travailleurs déjà organisés, mais qui manquent de ressources. Notre équipe du bureau de St-Jean a rallié des syndicats qui ont atteint les limites du syndicalisme indépendant. Plus de 250 travailleurs de deux entreprises de Coaticook et de Drummondville, Belding Corticelli et Outillage de Précision Drummond, pour ne mentionner qu'elles, ont joint nos rangs à la fin du printemps. Dans chaque cas, la qualité et la diversité des services qu'offre notre syndicat et le rapport de force qu'il impose à l'employeur l'ont remporté.

Sur le front des travailleurs indépendants, nous observons que les chauffeurs et les camionneurs artisans continuent d'adhérer à l'Association professionnelle des chauffeurs de camion, section locale 9437 des Métallos.

Rappelons-nous que lorsqu'on élargit le « membership », ce n'est pas seulement la protection des travailleurs individuels que l'on améliore, mais la capacité des travailleurs et des travailleuses à façonner le genre de société où nous voulons que nos enfants grandissent.

... et partout en Amérique du Nord

Les préoccupations de recrutement, de mobilisation et d'engagement ne sont pas uniques aux Métallos québécois. Elles ont été au cœur des délibérations de notre con-

grès international du mois d'août dernier.

Nous participons à un mouvement de plus de 700 000 membres qui évoluent non seulement au sein des secteurs industriels soit l'industrie minière et de transformation mais également dans le secteur des services. Notre syndicat a recruté près de 35 000 nouveaux membres au cours des deux dernières années.

Lors de ce congrès, certains témoignages ont été rendus lesquels je considère important de vous transmettre. John Sweeny, président de l'AFL-CIO, n'a pas hésité à reconnaître le leadership endossé par les Métallos dans la lutte contre la mondialisation.

Autre témoignage significatif, celui du vice-président américain, Al Gore qui a formellement pris l'engagement, devant un groupe de nos membres retraités, d'intégrer aux discussions sur la mondialisation les préoccupations mises de l'avant par les Métallos en matière de droits des travailleurs et des travailleuses et de protection de l'environnement.

Un syndicalisme international respectueux des différences

Une structure syndicale d'une telle envergure, implantée de chaque côté de la frontière canado-américaine, doit faire preuve de souplesse et respecter les particularités des en-

tités qui la composent. Au Canada et au Québec, on ne manque pas de particularités. Le congrès international a adopté une résolution créant un groupe de travail qui répondra à la question suivante : « *Comment donner à la composante canadienne du syndicat une capacité décisionnelle plus grande et à son directeur, un vrai pouvoir de représentation, tout en se conformant aux politiques générales du syndicat international ?* ».

Puisqu'on ne peut pas dissocier la question nationale québécoise de la question nationale canadienne, la résolution prévoit spécifiquement que le groupe examine les structures qui permettraient à un groupe représentatif de sections locales de jouer un rôle consultatif entre les réunions du congrès national d'orientation du Canada.

Nous ne sommes pas explicite-



Congrès international à Las Vegas au mois d'août 2000

ment nommés dans cette résolution, mais nous devons vous demander de participer activement aux travaux de ce groupe de travail. Notre autonomie et notre pouvoir de représentation et d'influence en tant que Métallos québécois, évoluant dans l'environnement politique canadien, sont ici en jeu.

Moratoire sur l'unification

Le respect des attributs historiques, culturels et géographiques de chaque regroupement de travailleurs

et de travailleuses est une marque distincte de notre syndicat. C'est ce qui amène nos dirigeants, après cinq années de franches discussions avec les instances syndicales des *Travailleurs Unis de l'Automobile (TUA)* et de l'*Association Internationale des Machinistes et travailleurs de l'aérospatiale (AIM)*, à décréter un moratoire sur le processus d'unification, dont je vous ai, depuis ce temps, informés.

Nous savons désormais comment harmoniser nos actions lorsque nos intérêts sont en cause ou lorsque des représentations ou des pressions s'imposent au plan politique. À cette étape de la réflexion, nos directions internationales n'éliminent pas l'hypothèse de se doter, à long terme, d'une structure opérationnelle unifiée. A ce stade-ci, il est prématuré d'y consacrer des énergies supplémentaires.

A) Méталlos et politique canadienne

Sur la scène canadienne, nous ne dénoncerons jamais trop l'opportunisme de Jean Chrétien et de ses libéraux qui ont précipité une élection sans raison. Les modalités d'utilisation des surplus sont un prétexte. Les électeurs ne sont pas dupes. Le petit gars de Shawinigan voulait passer à l'histoire. Il avait peur de manquer son rendez-vous s'il le reportait de six mois. Nous déplorons le gaspillage de fonds publics auxquels la campagne électorale actuelle donne lieu.

Nous maintenons le cap sur les intérêts du Québec et la meilleure façon de les servir serait d'élire à Ottawa, le plus grand nombre de bloquistes surtout lorsque l'alternative qui menace, émane du pire mouvement de droite que l'Ouest canadien ait généré à ce jour.

Amiante: le Canada en appelle devant l'OMC

Nous avons rarement l'occasion de nous réjouir d'une initiative fédérale dans un dossier affectant nos membres. Toutefois, le 23 octobre dernier, le Canada a officiellement fait appel devant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) suite à la décision d'un comité spécial de l'organisme qui avait entériné la décision de la France - et indirectement de tous les pays de l'Union européenne - de bannir l'amiante chrysotile au nom du danger qu'elle représenterait pour la santé publique.

L'OMC a accepté de reconsidérer la situation parce que le Canada

a démontré que la décision de la France violait les dispositions des traités commerciaux multilatéraux. Il prétend par ailleurs, que le groupe spécial s'est trompé en assimilant sans nuance : amiante chrysotile et risques de cancer. J'ajouterai que le groupe a passé sous silence l'absence de données sur la non dangerosité des produits de remplacement et qu'il n'a jamais pris en considération le drame pour les pays pauvres de se voir forcer d'acheter de tels produits de remplacement moins durables, peut-être plus dangereux que notre amiante et terriblement plus dispendieux.

Ce dossier devrait connaître son dénouement au début de l'an prochain.

Loi sur la clarté

Je ne peux être aussi élogieux dans le cas du *Clarity Bill*, qui consacre le non-respect du processus démocratique devant conduire à la souveraineté du Québec. Sous le couvert de recherche de transparence, la *Loi sur la clarté* est une mesure impériale visant à museler un peuple, ai-je eu l'occasion de dire en Commission parlementaire. Comme il fallait s'y attendre, la loi est passée mais reste que se sont les Québécois et les Québécoises seuls qui décideront de leur avenir. Sur les modalités, ils n'ont à recevoir de leçon de personne, surtout pas des libéraux



Méталlos québécois lors du Congrès canadien à Ottawa en 1999.

d'Ottawa qui, depuis le rapatriement unilatéral de la Constitution, ont multiplié les initiatives de marginalisation du Québec et d'intrusions dans les champs de compétence provinciale.

À titre d'exemple d'empiètement dans la juridiction québécoise, mentionnons les bourses du millénaire et sa copie conforme avec le fonds pour la recherche scientifique ainsi que les normes fédérales de santé que l'on imposera aux provinces. Ce gouvernement est l'objet d'enquêtes policières suite au scandale du gaspillage d'un milliard de dollars au Département des ressources humaines. Le Québec est l'objet d'une discrimination systémique dans plusieurs domaines. Elle est confirmée notamment dans le rapport sur les langues officielles et celui sur le sport professionnel. Voilà autant d'indices d'un régime politique qui nie l'existence d'un peuple et veut le réduire au statut d'une province typique dont la langue et la culture ne servent qu'à promouvoir le tourisme au sein de la mosaïque culturelle «canadienne».

B) Métallos et politique québécoise

Sur le front québécois, nous maintenons la pression dans des dossiers qui progressent lentement. La réforme du Code du travail piétine pendant que les employeurs abusent des procédures et multiplient les délais. Soyons vigilants et déterminés pour soutenir les groupes de travailleurs qui veulent traverser la résistance patronale à l'étape de la reconnaissance de leurs droits d'association.

Un autre dossier qui requiert notre attention est celui des décrets. Le gouvernement attend du relâchement de notre part pour empiéter sur les droits des travailleurs et des travailleuses. C'est le cas des agents de sécurité dont les conditions d'emploi sont non seulement modestes mais précaires. Un exemple: la faillite de l'Agence de sécurité Élite où près de 600 travailleurs ont perdu leur emploi et plus d'un million de dollars.

Le cas d'Élite ramène donc à l'avant-scène l'urgence de modifier la *Loi sur les faillites*. Cette loi refoule au rang de derniers créanciers

- bien après les gouvernements et les banques - les travailleurs victimes de telles faillites. Les ex-employés de l'Agence Élite y ont perdu salaire, vacances, congés de maladie accumulés, et même, l'argent qu'ils avaient autorisé l'employeur à prélever, paye après paye, pour alimenter leur fonds de retraite géré par le Fonds de Solidarité. Il faut que ça change! Nous y travaillons!

L'appel du ministre Bernard Landry aux alumineries québécoises: félicitations!

Après avoir félicité Ottawa pour la défense de notre amiante, je féliciterai le gouvernement québécois pour la pression qu'il exerce sur certaines grandes entreprises implantées au Québec. Plusieurs bénéficient de conditions plus que généreuses pour faciliter leurs opérations. Les alumineries payent leur électricité une fraction du prix et tout ce qu'elles offrent en retour, est la production d'une matière brute, le lingot d'aluminium, entièrement transformé hors région, généralement hors frontières.

Bernard Landry, Ministre du développement économique, a fait écho, à la mi-octobre, des revendications FSSA/Métallos, principalement mises de l'avant par no-

tre confrère Alain Proulx, président du Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida (SNEAA). Les entreprises comme Alcan doivent utiliser, dans les régions du Québec où le chômage est important, leur influence pour attirer dans leur environnement immédiat les entreprises de transformation dont elles sont les principaux fournisseurs.

Le Ministre Landry s'est dit prêt à remettre en question les privilèges consentis aux compagnies (principalement en coûts énergétiques) si elles ne transforment pas une partie significative de leur matière première dans les régions. Nous devons l'encourager à tenir parole.

Grandes consultations: les Métallos participent

Deux consultations d'envergure ont été annoncées par le gouvernement du Québec. Elles se dérouleront cet automne et à l'hiver. La première concerne les services de santé et les services sociaux, la seconde, la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

À propos des services de santé, les Métallos participent au comité ad hoc mis sur pied par la FTQ pour aider nos membres à comprendre dans les enjeux de la Commission Clair. Comme on le sait, Michel Clair est un ancien ministre du trésor, ancien dirigeant d'un réseau d'établissements de services sociaux et ancien administrateur d'Hydro-Québec. Bref, un ancien patron.



Un des nombreux ateliers où les délégués et les déléguées de la section locale composée 8922 ont travaillé très sérieusement pendant trois jours au printemps 2000.

André Tremblay, mon adjoint, est l'un des quatre membres du comité FTQ qui a participé à la rédaction de ce mémoire.

Comme position de fond, nous défendons la nécessité de préserver l'universalité et l'accessibilité des services partout au Québec. Plusieurs membres de notre syndicat, surtout du secteur minier et industriel, prendront leur retraite bientôt. Nous ferons donc valoir l'importance d'inscrire comme prioritaire la catégorie des personnes de 65 ans et plus. Il faudra surveiller les représentations locales, régionales et provinciales, pour contrer les tendances à la privatisation qui se traduiraient par un régime de santé à deux vitesses.

Dans le dossier de la langue, en plus de nous préparer à déposer un mémoire devant la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, nous nous sommes engagés à participer aux travaux d'un comité sur la francisation des milieux de travail. Cela s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons réalisé avec la FTQ depuis une dizaine de mois. Le 17 mars, plusieurs militants assistaient à une journée de

réflexion pour faire le point sur l'état de la question et développer les stratégies d'action. Le 22 août, nous étions présents à la rencontre de la FTQ avec la Ministre responsable, Louise Beaudoin.

Nous constatons un certain retour au bilinguisme dans la vie quotidienne dans plusieurs entreprises et même dans nos assemblées syndicales. Soyons vigilants! Rien n'est acquis tant que le peuple québécois n'a pas obtenu la pleine maîtrise de sa destinée.

Équité salariale: un virage s'impose

Autre important sujet de préoccupation : l'équité salariale. Voilà près de trois ans qu'a été adoptée la *Loi sur l'équité salariale* créant ainsi la Commission de l'équité salariale. Son mandat était de favoriser la concertation entre les parties et de contribuer à l'atteinte de l'équité salariale dans les milieux de travail. Malheureusement, ce n'est pas ce qu'elle fait.

À la fin juin, de concert avec le groupe de travail de la FTQ, nous avons dressé une liste de problèmes

qui trahissent un fonctionnement boiteux, pour ne pas dire biaisé, de la Commission. Nous avons également lancé un cri d'alarme à la Ministre responsable, Diane Lemieux.

La Commission refuse entre autres, de reconnaître aux associations de travailleurs le statut de partie. Pour être cohérent et fidèle à l'esprit de la loi, la Commission devrait être à l'écoute des syndicats autant que des employeurs. Là où nous avons tenté de mettre en perspective les rapports que les employeurs produisent sur la situation prévalant chez eux, nous avons été purement et simplement écartés. La façon cavalière de traiter les associations accréditées que sont les syndicats, combinée à une majorité de décisions de la Commission favorables aux employeurs, nous fait craindre le pire.

Nous n'hésitons pas à parler d'impasse dans ce dossier et à réclamer de la Ministre Lemieux un virage majeur au niveau des pratiques de la Commission. Ne doit-elle pas s'assurer que la promesse faite aux travailleuses au moment de l'adoption de sa *Loi sur l'équité salariale* se concrétise ?

C) Nos luttes

Même si nous sommes présents dans les grands débats sociaux, c'est dans la lutte que se concrétise notre engagement syndical, à commencer par la lutte pour la reconnaissance. Elle est particulièrement d'actualité dans le secteur du camionnage. Je ne le dis pas en référence à l'actualité récente et au charriage auquel il a donné lieu de la part d'une certaine organisation syndicale. Je le dis, en pensant aux efforts que nous déployons auprès des camionneurs depuis de nombreuses années pour trouver, avec eux, la formule qui pourra mieux servir leurs intérêts.

Une association professionnelle, mais aussi syndicale...

Il y a deux ans, nous mettions sur pied l'Association professionnelle des chauffeurs de camion. L'an dernier, la Coop des camionneurs se joignait à nous. Forts de nos 6 000 membres, nous avons, collectivement, enregistré une grande victoire lorsque le Ministre des transports du Québec, Guy Chevrette, a privilégié l'approche des Métallos et s'est engagé à faciliter le regroupement des camionneurs au sein d'une association professionnelle, capable de les représenter adéquatement à différentes tables et auprès des différents donneurs d'ouvrage. La force de l'association actuelle a permis de défendre efficacement des chauffeurs aux prises avec des problèmes impossibles à surmonter pour des travailleurs isolés.

Soulignons que la décision du Ministre de maintenir la présence de toutes les associations syndicales est

une grave erreur. Il me semble plus logique qu'à fin d'assurer une bonne représentation des travailleurs et des travailleuses, qu'ils puissent l'être par une seule association librement choisie comme cela se fait dans nos usines. Au bout de trois ou quatre ans, lorsque viendra le temps de renégocier le contrat type, les travailleurs pourront choisir une autre association s'ils ne sont pas satisfaits. Donc, l'instabilité et le maraudage larvé vont prévaloir et nuire à l'efficacité de la défense des intérêts des camionneurs.

... qui défend ses membres un par un...

L'an dernier, j'ai parlé du cas de Gaétan Jean que nous avons sorti d'un sérieux pétrin, grâce aux ramifications que notre syndicat possède partout en Amérique du Nord.

Autre exemple, cette année, de notre capacité d'intervention sur des cas individuels. Une section locale de notre syndicat représente les distributeurs en alimentation du Québec soit Humpty Dumpty. Encore ici, les membres regroupés en association effectuent, comme travailleurs et travailleuses indépendants propriétaires de leur véhicule,



**MÉTALLOS LOCAL 9437
(F.T.Q.)**

des livraisons pour diverses entreprises. Souvent, les mêmes entreprises qui les mettaient pied, les réembauchent sous un statut

de travailleuses et des travailleurs indépendants. Leurs coûts s'en trouvaient réduits et le lien d'emploi supprimé. Humpty Dumpty a subitement décidé de mettre fin au contrat de travail d'un de nos membres prétextant quelques négligences. Une fin de contrat, c'était l'équivalent d'un congédiement dans son cas.

Le grief a été entendu par un arbitre qui nous a donné entièrement raison. Le chauffeur congédié a retrouvé ses routes et la compagnie a dû le compenser pour son manque à gagner et les préjudices subis : une facture pour l'entreprise de près de 100 000 \$.

Dans un cas comme celui-ci, notre instrument de lutte n'est pas la convention collective mais notre capacité, comme structure de services avec ses permanents et ses permanentes et ses ressources, à faire contrepoids à l'arbitraire patronal. Chez Humpty Dumpty, du fait que nous représentons également les employés de la compagnie dans ses installations de Montréal et de Québec, nous avons pu forcer l'entreprise

à convenir avec ses distributeurs d'une liste de dix conditions qui devaient absolument être réunies avant de procéder à la résiliation de contrat d'un travailleur autonome.

... qui défend ses membres collectivement...

La flambée des prix du pétrole a repris de plus belle après une accalmie. Ce qui est pénible pour l'automobiliste moyen devient absolument dramatique pour le camionneur. Soumis à des taux de transport immuables, les camionneurs sont coincés. En un an, le coût direct d'exploitation a grimpé de 7 à 10 cents du mille parcouru, une moyenne hebdomadaire de 200 \$ par camion en dépenses supplémentaires.

Avec son opportunisme habituel, le Ministre des finances, Paul Martin, a flirté avec l'idée de plafonner la TPS pour résoudre le problème. Pour les Métallos, il s'agit d'une mauvaise solution à un faux problème. La vraie solution réside dans l'ajustement de la tarification par les donneurs d'ouvrage et certains intermédiaires en transport. Le fait que certains l'aient fait et d'autres pas contribué à alimenter un climat de concurrence déloyale. L'heure est à imposer, par décret ou autrement, un contrat type, comportant une clause d'indexation qui tienne compte du prix du pétrole. Tout en poussant dans cette direction, nous voulons atténuer les conséquences de la flambée des prix en négociant avec certains fournisseurs des conditions avantageuses par rapport au marché régulier. Les camionneurs de l'Association peuvent donc écono-

miser grâce au programme Pipeline Commercial négocié par l'Association avec ULTRAMAR Canada.

Plusieurs programmes ont des avantages distinctifs réservés aux membres de l'Association. Des économies substantielles sont possibles sur des produits et services tels les assurances, l'entretien, l'achat de pneus ou d'accessoires, etc.

... et qui se met au service de la communauté

Au printemps dernier, dans la région de Charlevoix Est et de la Haute Côte-Nord, nous avons mené une opération de sensibilisation. Nos membres et les policiers locaux sentaient la tension monter entre la population et les routiers.

On le sait, quand l'économie se remet à fonctionner, les camions se remettent à rouler. Pour la seule région de Charlevoix, le transport routier représente 800 emplois directs générant à eux seuls des revenus de plus de 28 millions de dollars. Pourtant, les poids lourds apparaissent comme des irritants pour les automobilistes.

Au mois de mars, l'Association a invité ses partenaires, policiers et représentants des MRC, à former une table de concertation afin d'atténuer ces irritants. Trois mois plus tard, la *Semaine de sensibilisation sur les transports routiers* était créée. Les policiers et nos membres ont mis au point un programme d'information destiné à tous les usagers de la route. Ils ont organisé dans cinq municipalités en autant de jours, des barages routiers qui ne visaient pas à pié-

ger les conducteurs mais à les sensibiliser aux différents aspects de la sécurité routière : vitesse, courtoisie, angles morts, bruit.

Voici une belle illustration de ce que j'ai souvent souhaité comme comportement syndical : un comportement ouvert sur la communauté et engagé socialement. Dans ce cas-ci, nos membres ont contribué à rendre plus crédible le mouvement syndical en animant une démarche communautaire. Une semaine de sécurité routière n'est pas assimilable à une bataille pour défendre des droits, mais à une initiative de prévention visant à améliorer la sécurité et le plaisir de rouler au Québec.

Les chauffeurs de taxi ne sont pas en reste

Le prix de l'essence touche également une autre catégorie importante d'individus pour nous : les chauffeurs de taxi. L'absence d'une véritable association professionnelle reconnue et mandatée pour défendre leurs intérêts empêche ces travailleurs de négocier de façon conséquente une amélioration de leurs conditions de travail. Si l'état reconnaissait une telle association, il deviendrait possible de simplifier la procédure de fixation des taux et des tarifs lorsque survient une hausse subite de carburant. Il lui serait tout aussi possible de négocier des prix avec les compagnies pétrolières (comme dans le cas du Pipeline Commercial de nos camionneurs), avec des compagnies de crédit ou encore des fournisseurs de pièces d'automobile.

L'année écoulée démontre un progrès significatif vers la concrétisation de cette reconnaissance. Le Ministre Chevrette est en faveur de la création prochaine d'une association professionnelle qui remplacerait les actuelles ligues de taxi.

Certains patrons des ligues de taxi ont, pour leur part, manifesté leur opposition aux perspectives énoncées par le Ministre. Ils ont dressé l'épouvantail de la liberté d'entreprise et dénigré les avantages de la syndicalisation qui ressemblait

Photo: Serge Jongué



beaucoup à la défense des intérêts personnels de quelques propriétaires de véhicules, conservant main haute sur les ligues de taxi imposées dans les années 70. De plus en plus

de propriétaires-artisans reconnaissent qu'ils ont été floués dans cette affaire pendant que les chauffeurs-locaataires constatent qu'ils n'ont aucune voie au chapitre.

Aujourd'hui, le problème du coût du carburant vient s'ajouter aux nombreux problèmes qui grèvent l'industrie du taxi et qui rendent impérieux le remplacement des ligues actuelles, inopérantes, sans transparence et mal administrées, par un véritable regroupement démocratique contrôlé par et pour les travailleurs du taxi.

D) Les zones de turbulence

Je me dois encore de déplorer des situations inacceptables. Rappelez-vous, l'an dernier, le cas d'Alcatel dans l'est de Montréal et, l'année d'avant, celui de Philips, à Saint-Jérôme.

Une fermeture sauvage chez Zapata

Le 2 mars dernier, à 14 h 55, les 35 travailleurs de la compagnie Zapata apprennent que l'usine ferme à 15 h. Dehors tout le monde ! On ne cherche pas de solution, on déménage les machines au Mexique ou aux États-Unis ! La compagnie mexicaine ira produire ses capsules de bouteilles de bière en Oklahoma ou quelque part en Amérique du Sud.

Quand nos gouvernements et les organismes patronaux défendent l'extension du libre-échange, ils nous promettent que le nombre de gagnants dépassera largement celui des perdants, et que l'ouverture des frontières profitera à tous à cause des

gains d'efficacité qui en découleront. Si cela est vrai, nos gouvernements devraient mettre sur pied un véritable fonds de transition pour les travailleurs qui perdent leur emploi par suite de délocalisation. Un tel fonds existe aux États-Unis et aide les travailleurs à se former et à se reclasser. Il est inadmissible que ce programme n'existe pas au Canada et qu'on laisse porter l'odieux des effets négatifs du libre-échange aux travailleurs eux-mêmes.

Beloit

D'ailleurs, les travailleurs chez Beloit à Sherbrooke, victimes d'une fermeture d'usine le 30 avril 1998, ont mis de l'avant un projet de rente d'exclusion du marché du travail pour les travailleurs âgés de 50 ans et plus, touchés par un licenciement collectif. Cette proposition syndicale remplacerait le Programme d'Adaptation pour les Travailleurs Âgés (PATA) que le fédéral a cyniquement aboli. Il faut une mesure qui évite aux victimes d'un

licenciement collectif, d'être obligés de se départir de tout leur patrimoine avant d'avoir accès à d'autres programmes sociaux. La prestation de base de cette mesure équivaldrait à la rente maximale d'invalidité de la Régie des Rentes du Québec, ces travailleurs et travailleuses étant, en fait, face au marché du travail dans une condition comparable à de l'invalidité. Chez Beloit, 42% des travailleurs âgés de 50 ans et plus sont toujours sans emploi. La proposition des Métallos est raisonnable. Les gouvernements doivent y prêter toute l'attention qu'elle mérite. Je salue l'extraordinaire courage des travailleurs de Beloit et en particulier de leurs dirigeants syndicaux qui continuent à lutter pour obtenir justice.

Un charriage inadmissible chez Quali-T-Galv

Le 17 mars dernier, les 66 Métallos de cette entreprise de galvanisation à chaud du sud-ouest de Montréal ont déclenché une grève qui n'est pas terminée. Ce conflit coïncide avec l'achat de la compagnie par un nouveau gestionnaire, Corbec. Cette compagnie s'imagine pouvoir faire ses premiers pas en détruisant vingt ans d'acquis syndicaux. Là où le salaire moyen est d'à peine 12,70 \$ l'heure, elle réclame une baisse de 5 %, suivi d'un gel de salaire pour 5 ans, la réduction des vacances, la disparition des congés de maladie et leur remplacement par des primes d'assiduité, la suppression



Photo: André Laplante

Manifestation des Métallos chez Beloit le 24 avril 1998



Les courageux grévistes chez Quali-T-Galv à Ville Lasalle en juillet 2000.

de jours fériés et, en plus, l'introduction d'une clause de disparité pénalisant d'éventuels employés de 2 \$ l'heure. Tout cela mis ensemble représente une perte évaluée à 13 %. Six mois plus tard, les offres ont à peine bougé et l'employeur prétend qu'il en va de la survie de l'entreprise. Le syndicat lui offre d'examiner les livres et de faire appel au Fonds de Solidarité de la FTQ. Elle ne veut rien entendre !

On ne pensait pas qu'au XXI^e siècle, des attitudes semblables, issues de l'époque de la révolution industrielle pouvaient encore exister dans un pays civilisé. Mais le drame est qu'elle n'est pas la seule dans cette situation !

En l'an 2000, Goodyear se traduit par mauvaise année

Le 27 avril, les 65 employés techniques et de bureau de l'usine Goodyear de Valleyfield en ont assez et débraient. Ces Métallos sont sans contrat de travail depuis 1996 et les reculs que la compagnie veut leur imposer correspondent, ni plus ni moins, à une forme de désaccrédita-

tion. Il faudrait que le syndicat modifie sa charte, réduise sa représentativité, fasse connaître à la compagnie la nature de ses activités, etc.

Qu'est-ce que nos membres ont bien

pu revendiquer pour se mériter de tels blocages ? Simplement l'équivalent de ce que les employés syndiqués de la production à l'usine (pourtant bien plus nombreux) ont déjà : salaire et régime de retraite comparables. Plus on s'enfonce dans ce conflit, plus on réalise que les objectifs de la compagnie n'ont rien à voir avec la recherche d'une solution négociée. La compagnie ne veut plus de négociation.

Nous savons que l'usine de Val-

leyfield est la seule, dans toutes les usines Goodyear d'Amérique du Nord, à compter des syndiqués parmi ses employés techniques et de bureau. L'entreprise met tout en œuvre pour qu'aucun règlement n'intervienne et le mot d'ordre semble venir de haut. Elle viole systématiquement la loi québécoise en faisant appel à des briseurs de grève. Elle empêche même les inspecteurs du Ministère du travail à entrer dans l'usine. Il a fallu appeler la police à la fin mai pour forcer la compagnie à laisser entrer l'inspecteur pour qu'il fasse son travail. Plusieurs infractions au Code du travail ont alors été constatées, documentées et des plaintes formelles déposées.

Goodyear perd beaucoup de temps et d'argent à chercher à faire disparaître le syndicat. Il y aurait pourtant des choses tellement plus utiles et productives à faire, dont la compagnie serait la première à bénéficier !



L'usine de Goodyear à Valleyfield

E) Heureusement des situations plus encourageantes

Murdochville: 310 Métallos satisfaits

Nos confrères de Murdochville ont vécu une situation inverse. Les négociations ont été em-

preintes de respect de part et d'autre et se sont soldées par des améliorations de leur situation sur tous les fronts : salaire, régime de retraite, indexation de rentes pour les retraités actuels, régime d'assurances (vie - salaire - soins dentaires et de la vue).

On se rappellera la triste fermeture de la mine de Murdochville qui avait plongé la ville dans la morosité. Le règlement actuel contribue à restaurer un climat propice à la relance économique de la région.

IOC à Sept-Îles va de l'avant!

Il manque à cette étape de mon



La fonderie de Mines Gaspé à Murdochville.

rapport une bonne nouvelle qui vient de Sept-Îles pour compléter cette révision de quelques luttes significatives. L'an dernier, je me réjouissais du climat de partenariat qui avait prévalu à la signature d'une entente originale entre les Métallos et la compagnie IOC en vue de la réouverture de l'usine de bouletage. Le début des

travaux était prévu pour 2001.

À la fin de 1999, la compagnie a reporté d'un an le début des travaux compte tenu de la conjoncture défavorable. Depuis, la situation a radicalement changé et le carnet de commandes de la compagnie justifie amplement qu'on revienne à l'échéancier de départ.

La compagnie tenait à une entente à long terme avec le syndicat. Nous l'avons signé de bonne foi.



L'usine de bouletage de la Compagnie minière IOC lors de sa construction en 1972 à Sept-Îles.

F) Des dossiers à plus long terme

Amiante: de nouvelles solidarités

J'ai déjà fait état de l'appel déposé à l'OMC visant à renverser la décision de la France de bannir l'amiante. D'autres pays que le Canada attendent avec impatience la décision qui en émanera, en particulier la Russie, où des dizaines de milliers d'emplois sont en cause.

En juillet dernier nous avons eu l'occasion de tisser des liens avec des partenaires russes dans le cadre d'une mission de l'Institut de l'amiante. Notre séjour était la contrepartie de la visite d'une délégation russe effectuée au Québec plus tôt cette année. J'étais accompagné de deux présidents de sections locales, André Bisson (section locale 7285) et André Brochu (section locale 7649). Nous formions, à nous trois, la moitié de la délégation qui comptait également d'autres représentants des travailleurs de l'amiante.

Nous avons été accueillis, parti-

culièrement, par le *Syndicat russe des travailleurs de la chimie*, une fédération représentant plus d'un million de membres actifs dans une grande diversité de secteurs, dont le pétrole, le caoutchouc, les laques et peinture et, bien sûr, l'amiante.

Depuis la fin du régime soviétique où syndicats et Parti Communiste devaient s'entendre, nos confrères russes sont à la recherche de nouvelles façons de faire du syndicalisme. Ils multiplient donc les contacts avec l'extérieur. Les liens étroits sont tissés avec les travailleurs de la Scandinavie, du Japon, de l'Allemagne et désormais, du Québec.

Comme nous, ils vivent difficilement le contrecoup des campagnes anti-amiante qui ont mis en péril toute l'industrie. Ils ont dû se réorganiser en mettant au premier rang de leurs préoccupations la santé et la sécurité des personnes travaillant dans l'industrie ou utilisant ces produits. Sur ce plan, ils sont même en avance. Un travailleur exposé à la

poussière pendant un maximum de douze ans est obligatoirement muté à d'autres fonctions à l'intérieur de l'entreprise, et cela sans préjudice quant à ses conditions salariales ou à ses avantages sociaux.

Nous avons visité les plus importantes installations minières de Russie. La compagnie Ural-Asbest emploie quelque 10 500 travailleurs dans 9 unités de production (mine, moulin, transport, entretien, etc.). Elle s'est mise à l'heure des normes ISO 9000 et entend répondre aux normes ISO 14000 relativement aux conditions environnementales et ce, pour la fin de 2001.

Évidemment, les conditions de vie des travailleurs russes, même syndiqués à l'Ural-Asbest, sont précaires. Ils reçoivent de modestes salaires. La plupart des familles doivent cultiver un petit jardin pour assurer leur sécurité alimentaire. On comprend que les priorités syndicales gravitent autour du maintien de l'emploi plutôt que de l'amélioration des conditions salariales.

Par contre, ils ne lésinent pas sur la recherche. L'Institut de recherche sur la chrysotile de Asbest compte plus de 350 chercheurs et techniciens et surprend par la qualité de ses projets. Sur ce plan, les Russes, se sont beaucoup inspirés des techniques que nous avons mises au point pour assurer un traitement optimum et sécuritaire de la fibre. Conséquemment, ils sont rendus beaucoup plus loin que nous.



André Bisson, (Mine Bell), Arnold Dugas, directeur québécois, André Brochu, (Mine Lac d'amiante) devant la mine d'Uralasbest.

Aluminium: la FIOM se réunira plus tard

De l'amiante, passons à l'aluminium.

La Conférence internationale de la Fédération Internationale des Organisations de travailleurs de la Métallurgie (FIOM), prévue en octobre dernier a été reportée. Trop de négociations sont en cours dans l'industrie pour risquer de distraire les représentants des travailleurs de leur premier devoir, celui de conclure des ententes pour les intérêts de leurs membres.

Tenir la conférence précipitamment compromettrait le principal objectif de l'événement soit de compter sur tous les syndicats représentatifs des travailleurs des deux Amériques et de l'Europe. Le report de la conférence permet de réunir toutes les conditions d'une réussite. Les tractations et les alliances entre grandes entreprises auront été, pour l'essentiel, conclues et il en sera de même des conventions collectives.

Celles-ci prennent de plus en plus de temps à finaliser du fait que les employeurs cherchent à signer des conventions collectives de longue durée. En 1998, Alcan et ses 14 unités syndicales dont deux sections locales des Métallos, ont ouvert le chemin à cette nouvelle tendance en si-

gnant une convention collective de cinq ans, assortie d'une entente de principe sur la stabilité opérationnelle.

Conventions collectives de longue durée et vigilance syndicale

Parlant de conventions collectives de longue durée, nous avons eu l'occasion d'évaluer la réaction de nos membres dans un tel contexte. Leur combativité est-elle affectée du fait que les intervalles de négociations s'allongent? En tout cas, cela ne s'est pas vérifié cet été.

Au début de juillet, à l'usine Alcan de Vaudreuil, deux membres du Syndicat national des employés d'Alcan à Arvida (SNEAA) ont fait l'objet de sévères mesures disciplinaires, dont un congédiement. L'entente de principe sur la stabilité opérationnelle prévoit que les problèmes doivent être réglés en collaboration. Or, voici que la compagnie sanctionne des travailleurs sans même que le syndicat n'en soit informé. La nouvelle n'a pas pris de temps à se répandre. Les membres n'en revenaient pas. Suite au débrayage des employés de Vaudreuil, ceux d'Arvida ont débrayé pour demander des explications à la direction. Sous la menace d'un débrayage à Laterrière, Alma, Québec et

Beauharnois, la compagnie s'est résolue à surseoir à ses mesures disciplinaires et à refaire enquête, cette fois en collaboration avec le syndicat et l'aide d'une personne de l'extérieur.

La différence entre l'approche patronale et l'approche syndicale dans de telles situations est que le patron cherche un fautif, le syndicat cherche une explication.

Cet incident nous ramène à l'importance des conditions à réunir, avant de consentir à signer une convention collective de longue durée. Dans mon rapport de 1997, j'ai énoncé ces quatre conditions:

1) D'abord une volonté clairement exprimée des membres à cet effet;

2) Être certain que les points de vue du syndicat sur le fonctionnement de l'entreprise soient entendus entre les périodes de négociations;

3) La tradition de règlement des litiges au sein de l'entreprise doit être positive;

4) De solides garanties quant à l'organisation du travail et aux possibles changements dans cette organisation.

Ces conditions doivent être réunies là où nos sections locales s'engagent à long terme.

G) Les Métallos: un syndicat d'engagement

Je continue d'encourager nos membres à s'engager dans le syndicat et dans la communauté. C'était le thème de mon intervention en 1998 et, en conclusion de mon rapport l'an dernier, je vous invitais à participer au Colloque organisé par la FTQ sur les jeunes et le syndicalisme.

Métallos et FTQ

Vous avez répondu à l'appel en participant nombreux à l'événement les 27 et 28 janvier. Les débats furent riches. Les contextes scolaire, de travail et syndical ont été successivement traités en ateliers et en plénières. Au moment opportun, j'ai fait valoir l'importance de s'impliquer dans le milieu scolaire. D'ici à ce que le syndicalisme fasse partie intégrante des programmes académiques, allons-y de nos témoignages et de notre engagement et ne jamais refuser une invitation à rencontrer des jeunes, et même à les solliciter. Le moment choisi pour tenir ce colloque était crucial puisqu'il précédait de peu la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse. Plusieurs de nos militants ont pu saisir le pouls

des jeunes et traduire leurs aspirations.

Mentionnons que l'été dernier, nos stagiaires répondant à une suggestion faite à la dernière assemblée des Métallos, ont élaboré un cours de formation en santé et sécurité destiné aux jeunes du secondaire qui pourrait être donné par nos membres. Comme vous le savez, les jeunes qui commencent à travailler connaissent des taux d'accidents de travail supérieurs à leurs aînés. Face à cette situation, nous avons convenu que notre syndicat pourrait rendre un service à la communauté en conscientisant les jeunes et en leur faisant connaître leurs droits. C'est également une façon de nous faire connaître. J'encourage nos sections locales à prendre connaissance du matériel de formation et à l'utiliser dans les écoles de leur communauté.



Assemblée des responsables locaux du FSTQ cette année

puis l'an dernier. J'en suis à ma septième année comme membre du Conseil d'administration. Je préside le Conseil de groupe au financement des exportations et le Comité d'orientation du Fonds minier. De plus, je suis membre du Comité aviseur du Fonds récréotouristique et du Comité d'orientation du Collège FTQ-Fonds.

D'autres aspects de notre association avec le Fonds-FTQ sont en progression. Depuis un an, 3 000 Métallos se sont ajoutés aux 25 000 actionnaires du Fonds soit une augmentation de 12 %. Plus spectaculaire encore est le retour de cet investissement: le nombre de travailleurs Métallos dont les emplois ont été créés, maintenus ou sauvegardés grâce à un investissement du Fonds a augmenté de 44 % dans la dernière année, passant de 2 146 à 3 091. C'est presque 1 000 emplois de plus.

J'exhorte tous ceux et celles qui siègent comme administrateurs sur les Solides ou dans la gestion des Fonds régionaux à poursuivre leur excellent travail. Comme vous



Groupe de stagiaires chez les Métallos au printemps 2000.

Fonds de Solidarité

Les Métallos et le Fonds de Solidarité FTQ poursuivent leur fructueuse association. Pour ma part, mes engagements n'ont pas changé de-

voyez, les choses progressent par nous, pour nous.

Collège Fonds-FTQ

Une autre collaboration s'est développée cette année entre le Fonds de Solidarité et la FTQ. Il s'agit de la mise en marche du Collège Fonds-FTQ: un programme avant-gardiste de formation destiné aux dirigeantes et aux dirigeants syndicaux et aux permanentes et aux permanents. C'est une session intensive de deux mois, dont six semaines en résidence et deux semaines chez eux, totalisant 250 heures. Le programme conjugue connaissances générales et culture syndicale.

Les participants et les participantes assistent à des cours où ils peuvent débattre les grands enjeux de notre société et développer leurs habiletés en informatique et en communication ; ils ont l'occasion d'ef-

fectuer des visites et de compléter des stages. A la fin, ils sont supervisés dans un projet qui leur est plus personnel.

Le premier groupe à compléter le programme comptait 12 personnes. Ils ont gradué à la fin de juin. Un deuxième groupe de 13 participants et participantes s'est lancé dans l'aventure en septembre dernier. Les résultats sont aussi enthousiasmants que pour le premier groupe.

Je ne peux qu'applaudir de telles initiatives enrichissantes pour nos membres, ressourçantes et profitables pour le syndicat dans son ensemble. Elles sont, par le fait même, exigeantes pour nos organisations. Vous savez combien la pression est forte sur les dirigeantes et les dirigeants syndicaux. Nos permanents et nos permanentes vivent aussi cette pression un peu partout. Ce n'est pas le travail qui manque et l'apport de

tous et chacun est toujours nécessaire.

Partenariat Métallos-Cégeps

L'an dernier, j'évoquais l'importance pour notre société de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier économique. Une société, vous ai-je dit, ne se bâtit pas qu'avec des «cracks» de l'informatique ou de jeunes entrepreneurs «flyés». Il lui faut une base industrielle qui permette à des travailleurs et des travailleuses de gagner décemment leur vie en faisant appel à des compétences techniques de base bien maîtrisées.

Nous tentons de contribuer concrètement à la réalisation de ce projet de société, avec l'appui du bureau national, en nous associant à des collèges québécois. Les Métallos ont donc décidé d'offrir aux jeunes inscrits dans certaines formations ciblées, le coup de pouce financier dont ils ont besoin pour persister. À Sorel-Tracy, les Métallos offrent des bourses d'études à des jeunes qui se dirigent vers les aciéries ; à Sept-Îles, les étudiants inscrits dans les programmes de technologie de l'électronique et de maintenance industrielle bénéficient de nos bourses.

À ces programmes destinés aux étudiants et aux étudiantes de 16 à 19 ans s'est rajouté notre engagement à soutenir financièrement le retour au collège de personnes qui ont abandonné leurs études pendant une période significative, mais qui se montrent in-



Arnold Dugas, Alain St-Georges, président de la Fondation du CEGEP de Sept-Îles, Lawrence McBrearty et Daniel Roy

téressées à s'inscrire à un programme à temps complet. Pour trois ans, nous nous sommes engagés à remettre une bourse de 15 000 \$ à la Fondation du Cégep de Sept-Îles, à raison de 5 000 \$ par année, à des adultes afin qu'ils obtiennent, dans un délai normal, un diplôme d'études collégiales.

Fonds humanitaire

Les bourses d'études constituent une facette de l'engagement social de notre syndicat. Les contributions du Fonds humanitaire en sont une autre. Encore cette année, nous

avons renouvelé notre appui à des causes qui en ont grandement besoin.

Nous avons maintenu notre subvention de 15 000 \$ au profit de la recherche et des traitements pour la dystrophie musculaire. En réalité, 17 000 \$ seront remis cette année. Nos membres ont décidé de contribuer un montant de 2 000 \$ puisé à même les bénéfices de leur tournoi de balle tenu à Fleurimont. J'encourage de telles initiatives qui témoignent d'un niveau de conscience et d'engagement élevés et permettent au syndicat de faire davan-

tage pour les causes humanitaires. D'autre part, le Fonds humanitaire a versé 3 000 \$ aux Cuisines Collectives et à La Maison du Père ainsi que 1 500 \$ au Cap Saint-Jacques.

Le Fonds humanitaire des Métallos canadiens finance plusieurs projets de soutien concrets à des regroupements syndicaux en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Finalement, suite au succès de notre dernier tournoi de golf et de d'autres activités sociales, nous remettrons 15 000 \$ au Club des petits déjeuners.

H) La vie du syndicat

La vie syndicale des Métallos repose sur plusieurs éléments: la vigueur de nos sections locales, les services offerts par nos permanents et nos permanentes, les services techniques, les activités de nos différents comités.

Rapports des comités

Les rapports de nos comités sont insérés dans le rapport d'activités de l'assemblée annuelle. Je ne vais donc pas répéter ce que vous pouvez lire, mais je me permettrai d'attirer votre attention sur quelques-unes de leurs réalisations de premier plan.

Encore une fois cette année, la formation a rejoint un millier de membres dont un tiers d'entre eux, dans le cadre de la formation de base pour les nouveaux délégués et les nouvelles déléguées. Une nouveauté cette année: le cours sur le syndicalisme international.



Photo: Nicolas Talbot
Session de formation des correspondants et des correspondantes à l'automne 1996.

À l'information, je ne peux passer sous silence le dixième anniversaire de la mise sur pied de notre réseau de correspondants et de corres-

pondantes. Sans eux, nos publications, *Le Métallo* et *le Traits-d'Union* n'auraient pas la profondeur et l'intérêt aujourd'hui reconnus. N'existerait pas non plus la variété de journaux syndicaux dans les sections locales et de publications régionales, qui font la marque distinctive de notre syndicat.

En santé et sécurité, le combat qui a dominé l'année et qui empiètera sur la prochaine est bien celui qui vise à instaurer en priorité la prévention partout.

Les Métallos ont participé à la Marche des femmes en octobre dernier. Nous étions à Montréal et à Ottawa. New-York a reçu la visite de notre délégation qui s'était associée, chaque fois, aux représentantes du Comité des femmes de la FTQ.

Enfin, le service de la recherche, maintenant cha-peauté par Pierre Laliberté, est intervenu dans des dossiers diversifiés. Il a participé à l'élaboration du nouveau cours sur le syndicalisme inter-



Romain Marin



Yvon Clément

national ainsi qu'à celui sur la négociation de régimes de retraite. Le Fonds Métallo et l'assurance-collective sont des dossiers qui ont suscité notre intérêt durant l'année.

Départs et arrivées

Je ne peux passer sous silence le départ de Romain Marin, coordonnateur pour la région de Québec. Il a décidé de prendre une retraite bien méritée. Romain a commencé à travailler à l'Iron Ore Company du Canada il y a 35 ans. Il est de la catégorie des pionniers

qui ont contribué à construire le syndicat que nous connaissons. Nous lui souhaitons une retraite heureuse et des plus enrichissantes.



Daniel Roy

Après le départ de Romain, Yvon Clément l'a remplacé comme coordonnateur à Québec. Conséquemment, Daniel Roy fut nommé coordonnateur à Sept-Îles.

3) Québec 2001: Sommet des peuples des Amériques

La tenue du Sommet des peuples des Amériques à Québec en avril 2001 représente une occasion déterminante pour mondialiser nos aspirations et nos luttes.

Depuis 1994, j'ai cherché à situer les grandes préoccupations des Métallos dans le contexte de la mondialisation de l'économie.

Pourquoi ai-je défini la formation professionnelle comme une question de survie dans mon rapport de 1994 ? Parce que la survie d'un nombre grandissant d'entreprises, confrontées à la concurrence mondiale, dépend de leur capacité d'accroître leur productivité en améliorant la qualité de leur main-d'œuvre.

Lorsqu'en 1995, j'ai avancé quelques idées sur le syndicat de l'an 2000, j'ai d'abord mentionné qu'il devait s'inscrire dans la dynamique de la mondialisation de l'économie et du maillage de plus en plus sophistiqué des entreprises.

L'année 1996 m'a donné l'occasion de réfléchir à la question de l'emploi en mutation. Travail autonome, à temps partiel, sous-traitance, unités de production de plus en plus petite. L'emploi précaire est la marque de la nouvelle économie que les employeurs justifient par une compétitivité de plus en plus féroce à l'échelle planétaire.

Alors que les grands holdings financiers s'accaparent des profits exor-

bitants, des peuples entiers et une fraction importante de nos concitoyens et de nos concitoyennes croulent sous le poids de l'endettement et de la misère. La richesse doit être partagée. C'était mon appel de 1997.

En 1998, je souhaitais que l'on s'engage! sur tous les fronts. Et je félicitais l'initiative de notre syndicat qui déposait la première plainte formelle au Bureau de l'ALÉNA pour des pratiques antisyndicales d'un employeur de Mexico.

La détermination à élargir la famille syndicale dont nous avons fait preuve l'an dernier a produit des résultats. *Nous progressons*. Nous sommes de plus en plus nombreux à saisir les grandes tendances de notre époque. Elles sont indissociables de la mondialisation de l'économie.

Je vous invite à bloquer à vos agendas les dates du 17 au 20 avril 2001 pour un rendez-vous à Québec. Les 21 et 22, les chefs d'état des Amériques se réuniront pour leur troisième Sommet. Officiellement, ils aborderont tous les sujets, dont l'éducation, l'élimination de la pauvreté, la sauvegarde et le renforcement de la démocratie et des droits humains. Mais dans les faits, un seul véritable sujet est à l'ordre du jour : l'élaboration d'un accord sur une nouvelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA).

L'ordre du jour des Sommets

précédents, celui de Miami en 1994, et surtout celui de Santiago en 1998 avait essentiellement été dicté par un Forum de gens d'affaires. Ce sont eux qui avaient inspiré le contenu des accords négociés jusqu'alors, l'Accord de Libre-échange Canada-États-Unis et l'ALÉNA, qui y associait le Mexique.

Heureusement, depuis 1997, une coalition dont nous faisons partie, s'est constituée pour contrebalancer l'influence de ces milieux d'affaires. Pas question qu'un accord de libre-échange à l'échelle des Amériques ne soit calqué sur l'ALÉNA. Cette large coalition populaire appelée l'Alliance sociale continentale, est formée d'organisations syndicales, dont les Métallos, d'organisations sociales et de groupes environnementaux d'un peu partout. Toutes ces organisations ont convenu d'élaborer une stratégie commune d'actions à opposer à la logique néolibérale des accords actuels.

Elles ont tenu un premier Sommet des peuples des Amériques à Santiago du Chili en 1998, au même moment où étaient réunis les chefs d'état pour lancer les négociations sur une éventuelle Zone de libre-échange des Amériques.

Elles préparent le deuxième Sommet des peuples des Amériques, qui se déroulera à Québec en avril prochain, au même moment où seront réunis les chefs d'état pour

poursuivre leurs négociations.

Seattle: événement charnière

Entre les deux sommets est survenu un événement de la plus haute importance : à la fin de novembre 1999, 40 000 militants ont manifesté à Seattle leur opposition aux orientations néolibérales que, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) compte rendre officielles. Parmi les manifestants plus de 1 000 Métallos du Canada et des États-Unis.

Sous la gouverne de notre président international, George Becker, une semaine de conférences et d'activités de solidarité, organisée sous le thème de la *Riposte immédiate* a galvanisé les troupes et a contribué au succès de l'opération Seattle. Les représentants des 134 pays membres et les dirigeants du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale quittent Seattle sans avoir pu conclure ce qu'ils avaient baptisé la *Ronde du Millénaire*.

L'élément nouveau depuis Seattle est la reconnaissance que désormais, aucune négociation internationale de haut niveau ne pourra ignorer les aspirations populaires. Elle devra soit leur permettre d'être représentées à sa table ou les savoir dans la rue en train de manifester.

Notre mandat

Une organisation québécoise dont nous faisons partie, le Regroupement québécois sur l'intégration continentale, a reçu de l'Alliance Sociale Continentale (ASC) le mandat d'organiser ces manifestations en

avril prochain à Québec de concert avec son pendant canadien anglophone, le groupe Common Frontiers. Notre directeur national, Lawrence McBrearty, en même temps qu'il a mandaté Jean Lapointe pour participer à ces préparatifs, nous a demandé de jouer un rôle actif comme syndicat militant. Ce qui émanera des discussions de Québec affectera la vie quotidienne de millions de travailleurs et travailleuses et de citoyens et de citoyennes.

Pour les Métallos du Québec, c'est l'occasion de continuer à faire preuve de leadership dans le combat à livrer dans les mois et les années qui viennent. Résistons aux appétits sans limites des milieux financiers afin de donner à l'état la force de combattre les ténors du néolibéralisme et de le restaurer dans son rôle de promoteur des intérêts de la collectivité.

Ce sera également l'occasion de nouer et de renouer des liens avec les syndicats des autres pays. Nous pourrions ainsi bâtir ou consolider la solidarité qui sera utile pour tous nos membres dans l'avenir. Il ne faudra pas rater cette occasion.

Notre position de fond

Sur la question de fond, où se situent les Métallos et, de façon générale, le mouvement syndical par rapport à la mondialisation ? Nous avons répondu à celle-ci dans le mémoire que nous avons présenté aux membres de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale au nom des Métallos. Le gouvernement québécois sollicitait notre avis sur la base d'un document

de consultation intitulé : « *Le Québec et la zone de libre-échange des Amériques : effets politiques et socio-économiques* ».

Dans notre mémoire, nous constatons d'entrée de jeu, que les négociations ayant donné naissance aux accords passés ont eu lieu dans le secret et sans encadrement démocratique. Ces accords se sont conclus - pour ne pas dire ont été imposés - sans que jamais nos gouvernements n'aient reçu de mandats pour les négocier. Le résultat est que se sont les intérêts des gens d'affaires et des investisseurs qui ont le plus contribué à en définir le contenu et les modalités. Plusieurs de ces modalités imposent aux états de se *tasser* lorsque leurs politiques constituent une entrave à l'investissement et aux profits. Barrières tarifaires, politiques économiques, politiques de relations de travail, le désengagement de l'état sont inscrits dans la logique actuelle des accords de libre-échange.

Pour les travailleurs et les travailleuses, la décennie du libre-échange coïncide avec la plus longue période de stagnation des salaires et des conditions de travail qu'on a connue depuis la grande dépression. Stagnation est un mot bien faible pour ceux et celles à qui ont été imposées des opérations de *rationalisation* qui n'étaient rien d'autre que de réels reculs destinés à préserver la compétitivité des entreprises. Combien de nos membres ont été interpellés par l'employeur menaçant de fermer boutique s'ils ne consentaient pas à des coupures dans leur salaire, leurs avantages sociaux ou autres conditions de travail?

L'ouverture des frontières à la mobilité sans réserve des investissements et des entreprises s'est traduite par des fermetures sauvages. Nos membres y ont goûté, comme je l'ai mentionné précédemment. Jamais la compétence et la productivité de nos travailleurs et travailleuses n'était en cause. Chaque fois le moteur de la décision était la recherche de plus en plus de profits.

Si au moins, la situation des travailleurs d'ailleurs, notamment du Mexique, s'en trouvait améliorée, on pourrait s'en réjouir. Ce n'est aucunement le cas. L'an dernier, en visitant les Maquiladoras, j'ai pu observer les zones franches où prolifèrent les entreprises vouées à l'exportation. De plus, j'ai constaté l'état d'exploitation extrême dans lequel sont maintenus les travailleurs mexicains ainsi que l'absence déplorable de protection contre les abus de tous ordres et contre la discrimination. Le délabrement de leur environnement, les lacunes de leurs procédés industriels compromettent leur santé physique et leur bien-être collectif.

Dans les villes, ce n'est pas mieux. Les militants syndicaux sont victimes de harcèlement, d'intimidation et même d'agression. Un rapport publié il y a deux mois par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), à laquelle appartient la FTQ et le CTC, nous apprend qu'en 1999, 140 syndicalistes ont été assassinés, portés disparus ou poussés au suicide pour avoir défendu les droits des travailleurs. Le bilan est lourd : à ces cas extrêmes s'ajoutent les arrestations au nombre de 3 000, les bles-

sures ou la torture subies par 1 500 syndicalistes et les cas de harcèlement, tout près de 6 000 personnes.

Pour notre part, nous avons évoqué l'an dernier le cas de la multinationale Echlin qui exploite des usines un peu partout dans le monde dont quelques-unes sont syndiquées Métallos au Québec et en Ontario. Avec l'intervention de quelques fiers-à-bras de collusion avec la police locale, elle a brutalement tué dans l'œuf l'organisation démocratique des travailleurs qui désiraient se syndiquer dans son usine de Mexico. Même si notre syndicat a porté plainte au bureau de l'ALÉNA, même si le bureau en question a reconnu Echlin-Mexique coupable d'avoir utilisé une force illégitime contre des travailleurs regroupés démocratiquement, l'accord ne prévoit aucune sanction ou mesure compensatoire à la suite de tels abus de pouvoir. Il n'y a donc toujours pas de syndicat autonome chez Echlin-Mexique.

Les accords de libre-échange, en plus de compromettre nos acquis comme travailleurs, ont la capacité d'intervention de nos gouvernements démocratiquement élus. Une entreprise étrangère a le pouvoir de poursuivre le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada si elle estime qu'une politique économique favorisant des entreprises nationales compromet la réalisation de ses profits. L'état canadien a, par exemple, dû renoncer à interdire l'additif MMT dans l'essence pour des raisons de santé publique parce que la Ethyl Corporation considérait

cette mesure préjudiciable à ses intérêts. En d'autres mots, lorsque des décisions gouvernementales risquent de compromettre les profits des compagnies, retirons-les! Et ce, jusqu'à compromettre nos politiques sociales qui se détériorent à un rythme effarant.

Pensons à ce qui est arrivé avec l'assurance-emploi au fil des derniers dix ans. Les américains ont accusé notre régime d'assurance-emploi de contrevvenir aux règles du libre-échange en faussant la concurrence. Dans les Maritimes, en particulier, l'assistance aux pêcheurs de homards en dehors de la saison des captures aurait maintenu les prix artificiellement bas pénalisant, selon leurs prétentions, les pêcheurs américains. C'est à la suite de ces accusations que le Canada a resserré les critères de l'assurance-emploi pénalisant fortement les gens des Maritimes. Cet exemple démontre bien la fragilité de notre filet de sécurité sociale lorsqu'il est interprété avec la lunette des partisans du libre-échange.

En même temps, nos services de base en éducation, en santé et en services sociaux ont été sacrifiés sur l'autel du déficit zéro et ceux qui profitent aujourd'hui du retour d'ascenseur sont les classes sociales les plus fortunées qui engrangent les cadeaux pré-électoraux du Ministre Paul Martin.

Pendant ce temps-là, les services publics traînent de la patte et les gouvernements évoquent souvent la perspective de développement de *nouveaux partenariats avec le privé.*

En santé, des cliniques privées se sont implantées au pourtour des hôpitaux pour offrir des services dit complémentaires. Un double système pointe à l'horizon : un système pour tout le monde et un système-plus pour ceux et celles qui ont les moyens de contribuer un supplément afin d'être traités plus vite avec des technologies plus modernes dans un environnement qui n'est pas public.

On risque fort de voir s'installer dans le domaine de la santé un réseau parallèle qui ressemblera à celui de l'éducation. L'école privée, qui sélectionne les enfants en fonction de la capacité de payer de leurs parents, accueille les enfants de l'élite, pendant que l'école publique est celle de tous sans discrimination. On se garde bien de parler de privatisation des services de santé mais les partenariats qui se dessinent, s'inscrivent dans la logique néolibérale, celle-là même qui est à la base des accords de libre-échange.

Il existe plein d'entreprises privées offrant des services de santé chez nos voisins du Sud. Elles sont à l'affût et n'attendent qu'un signal pour s'installer dans le marché canadien qui leur est pour l'instant interdit. Un signal que des gens comme Stockwell Day pourraient leur donner si par malheur, il était porté au pouvoir. C'en serait fait de notre régime de santé déjà bien compromis.

Le mémoire que nous avons déposé à la Commission des institutions comporte la citation suivante:

«Qu'ont donné les 20 dernières années de libéralisation des échanges et des investissements, de flexibilisation et de déréglementation? Réponse : Les taux de croissance les plus faibles du XXe siècle, un appauvrissement général, des inégalités renforcées à l'échelle internationale et à l'intérieur même de chaque pays»

Celui qui a dit cela est Monsieur Joseph Stiglitz, ancien économiste principal de la Banque mondiale qui constate également une instabilité financière généralisée. En fait, les riches, les détenteurs de capitaux n'investissent pas leur argent dans des activités productives comme on le fait au Fonds de Solidarité FTQ mais pour des activités spéculatives. Ils se demandent où et comment ils peuvent faire plus d'argent avec leur argent.

L'actuelle illusion de croissance

Comment se fait-il que, depuis une quinzaine de mois, on parle de croissance économique au Québec et au Canada ?

D'abord parce qu'après 15 ans de stagnation et de régression, on ne pouvait pas tomber plus bas. Ensuite, parce que le Canada est quand même membre du G8, qu'il possède une base industrielle et une main-d'œuvre compétente et qu'il compte un bon nombre de millionnaires qui ont tiré profits des mouvements spéculatifs de leurs capitaux dans ces dernières décennies. Après tout, nous avons nos Pierre Desmarais, Bernard Lemaire et Laurent Beaudoin !

La relance de l'économie québécoise tient aussi à nos industries de haute technologie qui reposent sur une main-d'œuvre spécialisée. Moins dispendieuse qu'aux États-Unis, cette main-d'œuvre a atteint la masse critique qui fait défaut dans les pays du Sud mais cela pourrait changer vite avec la ZLEA qui s'en vient.

Cette relance tient beaucoup à notre dépendance à l'égard de l'économie américaine qui tourne bien. Nos entreprises d'exportation alimentent comme jamais leurs clients américains. C'est justement ce qui en fait une relance artificielle et précaire, car un retour du balancier est à prévoir avec les 400 milliards de \$ de déficit de la balance des paiements que les États-Unis enregistrent à l'heure actuelle. Imaginons dans un an une réévaluation à la hausse du dollar canadien par rapport au dollar américain, et c'en est fait des milliers d'emplois qui dépendent des exportations vers les États-Unis!

Orientations syndicales et stratégie des prochains mois

Face au nouveau désordre international, d'urgence mettons de l'avant des politiques alternatives. Non seulement en ce qui a trait aux règles du commerce international, mais également à l'architecture même de l'ordre international. Les priorités doivent être celles de la croissance, du respect des droits fondamentaux des travailleurs et des travailleuses, de la stabilité du cours des changes et de la sauvegarde de notre environnement. Historiquement c'est la croissance économique qui a favorisé la croissance du commerce

international et non le contraire. Nous ne condamnons pas le libre-échange. Nous voulons qu'il serve la prospérité, la stabilité, la démocratie et le bien-être collectif plutôt que des intérêts corporatifs ou de classes.

Nous voulons que le commerce international respecte la diversité des institutions et des normes définies démocratiquement à l'échelle nationale et éventuellement à l'échelle internationale. Il incombe aux entreprises et aux investisseurs de

s'adapter aux conditions nationales, et non l'inverse. L'instauration de normes de qualité et de sécurité, par exemple, est davantage une garantie pour le consommateur qu'une entrave au commerce.

Un système de libre-échange présuppose enfin un contexte de «fair-play». Souhaitons que tous les participants et participantes s'entendent sur les règles du jeu et que chacun les respecte. Laisser la compétition s'installer entre, d'un côté, des pays respectueux des droits démo-

cratiques de ses citoyens et de ses citoyennes et, de l'autre, des pays qui les bafouent, est de nature à perpétuer les aberrations que nous constatons depuis une vingtaine d'années. C'est-à-dire qu'on ne fait progresser la situation des travailleurs ni dans les pays développés ni dans les pays du tiers-monde. Nous avons besoin d'un système de sanctions qui décourage les investisseurs à s'ingérer là où les droits humains sont bafoués.

Conclusion: direction Québec!

Notre syndicat a soumis ses grands principes à la Commission des institutions le mois dernier en invitant le gouvernement du Québec à les faire siens, et à les faire prévaloir au sein de la délégation canadienne qui participera au Sommet des peuples des Amériques en avril prochain.

Cependant, nous devons appréhender le pire, que les négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques soient menées comme les précédentes, en secret et sans que les aspirations de la société civile ne soient prises en compte. Il faudra nous imposer autrement. J'incite donc toutes nos sections locales à diffuser l'information auprès de leurs membres et à se préparer à une mobilisation sans précédent.

Notre syndicat était représenté

à Santiago du Chili en 1998. De nombreux Métallos canadiens étaient dans les rues de Seattle en novembre dernier pour indiquer à l'OMC qu'il est temps de remettre les priorités à la bonne place. Il sera tout à fait légitime pour les travailleurs et les travailleuses et l'ensemble des citoyens et des citoyennes d'être à Québec en avril 2001 pour témoigner de leur solidarité. Cela se passe chez nous et les Québécois ont la réputation d'être recevants. Nous n'allons pas faire mentir cette réputation.

La meilleure hypothèse serait de constater un réalignement des tendances au bénéfice des travailleurs et des travailleuses et de la démocratie. Nous y contribuerons en alimentant la réflexion dans les divers ateliers du Sommet des peuples des Amériques qui se déroulera en marge du Som-

met des chefs d'état.

En ce qui a trait à la pire hypothèse, nous devons condamner ce détournement de démocratie et le manifesterons clairement. Nous le ferons calmement dans nos ateliers, et nous le ferons bruyamment dans les rues.

En terminant, le mouvement syndical demeurera sur la brèche comme il l'a toujours fait. Par son action syndicale quotidienne, il continuera à défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses. Par ses interventions dans les débats publics, il poursuivra son inlassable travail en vue de construire une société conforme aux intérêts de la population. Par son action politique, il travaillera à bâtir un pays au Québec. Enfin, il consolidera la solidarité internationale.

Direction



Arnold Dugas,
Directeur



André Tremblay,
Adjoint au directeur

L'équipe en 2000

Services techniques



Gérard Lachance,
Santé-sécurité



Pierre Laliberté,
Recherche



André Laplante,
Information



Michel Levac,
Formation

Personnel de soutien



Manon Cloutier



Sylvie Doiron



Sylvie Gagnon



Sylvie Lacombe



Francine Laporte



Marlyne Lessard



Diane PetitPas



Mimi Poulin



Sylvie Rajotte

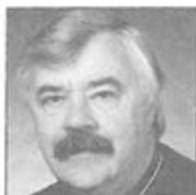


Diane Ste-Marie



Linda Sévigny

Montréal



Michel Deveault,
Coordonnateur



Salvador Aznar



Hélène Bérubé



Richard
Boudreault



Claude Boyer



Lisette Denis



Isabelle
Duranleau



Marcel Édoin



Pierre Lalonde



Marc Lebeau



Georges Leduc



Bruno Lefebvre

Nord-Ouest



Yvon Royer,
Coordonnateur



Denis Lévesque



Gaétan Piché

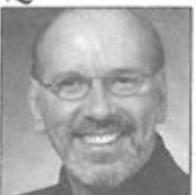


Richard Pagé



Marcel Sasseville

Québec



Yvon Clément,
Coordonnateur



Alain Cloutier



Denis Cyr



Jean-Pierre
Lapointe



Mario Sabourin

St-Jean



Alain Poirier,
Coordonnateur



Robert Bernier



Martin Courville



Gérard Grégoire



Yves Morriveau



Gilles Pelletier

Sept-Îles



Daniel Roy,
Coordonnateur



Roland Labonté



Gordon
Ringuette